



DÉLIBÉRATION

L'an deux mille quinze, le deux décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur EYMARD Serge, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 24.11.2015

Votants : 15
Présents : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, Mmes MATT Jeannine, DUPUY Sandra, Mrs BARIL Daniel, , FRANCY Alain, FEREDY Philippe, Mmes BLONDEL Brigitte, MAYENOBE Valérie, SIKLI Séverine, VEYSSET Emilie.

Absents: Mme MONTEIL Catherine, Mrs JAUBERT Alain, BRUGIERE Alain

Mme BLONDEL Brigitte a été élue secrétaire de séance.

Objet : Tarifs Salle Polyvalente à compter du 1^{er} Janvier 2016

Le Conseil Municipal décide qu'à compter du 1^{er} janvier 2016, les tarifs de la Salle Polyvalente seront les suivants :

Caution 500.00 €

Nettoyage

o Forfait 150.00 €

Locations de la Salle des Fêtes :

2 tarifs sont proposés

- Tarif Été du 01.05 au 30.09
- Tarif Hiver du 01.10 au 30.04

	Tarif Été	Tarif Hiver
o Vin d'honneur	200.00 €	250.00 €
o Repas	300.00 €	350.00 €
o Association hors commune (O.L.L et E.R.C.C 1 gratuité/an)	200.00 €	250.00 €
o Réveillon		400.00€
o Associations de la commune et Ecole		Gratuit
o Réunions diverses sans repas (AG.. .)		50.00 €

Location de vaisselle

Détail sur tableau joint

Location de chaises bois :

0.50 €

Fait et Délibéré en Mairie, les jours, mois et an que-dessus.

Au registre suivent les signatures.

Pour Copie conforme.

Affiché le 02.12.2015

En Mairie, le 02.12.2015

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20151202-55-2015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/12/2015

Publication : 03/12/2015

Le Maire

S. EYMARD




LOCATION DE VAISSELLE

DESIGNATION	LOCATION	MATERIEL DETERIORE OU MANQUANT
	PRIX Unitaire	PRIX Unitaire
ASSIETTE PLATE	0,15	2,00
ASSIETTE CREUSE	0,15	2,00
ASSIETTE A DESSERT	0,15	2,00
CUILLERE	0,05	1,00
FOURCHETTE	0,05	1,00
CUILLERE A CAFE	0,05	1,00
GOUTEAU	0,05	1,00
VERRE A EAU	0,10	1,00
VERRE A VIN	0,10	1,00
COUPE A CHAMPAGNE	0,10	1,00
TASSE A CAFE	0,15	1,50
PLAT CREUX ROND	1,00	9,00
PLAT PLAT (40)	1,00	7,00
PLAT PLAT (60)	1,00	11,00
SALADIER / SOUPIERE	1,00	15,00
LEGUMIER	1,00	6,00
LOUCHE	0,50	5,00
BROC A EAU	0,10	1,50
CARAFE	0,10	1,50
SALIERE / POIVRIERE	0,10	1,00
CORBEILLE A PAIN	0,10	1,70
COUPE A SORBET	0,10	1,50

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20151202-55-2015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/12/2015

Publication : 03/12/2015

